



BULLETIN MUNICIPAL

Keleier Kerzent

N° 401 – FEVRIER 2014

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

Consultations sans rendez-vous : de 8h30 à 11h – de 16h30 à 19h tous les jours – 13h30 à 15h tous les jours sauf le jeudi. Samedi de 9h à 12h.

Ne pas venir au cabinet le lundi pour renouvellement de traitement, consultation de nourrissons, certificat, vaccination...

Un secrétariat téléphonique prendra les appels avec possibilité de rendez-vous selon les cas.

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR.

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le **32 37**, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

↑ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat :

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

↑ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

↑ Permanences des adjoints :

- Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- P. BOUCHER, 2^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- F. LE HER, 3^{ème} adjoint : tous les lundis de 10h à 11h.
- B. PERES, 4^{ème} adjoint : le mardi 18 février de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistants Maternels)

■ Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42 ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Séance matinée d'éveil et d'échange : le mardi 18 février et le jeudi 27 février 2014.

INFORMATIONS

ELECTIONS MUNICIPALES

Les dimanches 23 et 30 mars 2014

Les électeurs vont élire leurs conseillers municipaux pour six ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

Dans les communes de **1 000 habitants et plus**, pour la première fois, les électeurs éliront également des conseillers communautaires.

Les bulletins de vote comporteront 2 listes :

-à gauche : la liste des candidats au conseil municipal

-à droite : la liste des candidats au conseil communautaire.

La fin du panachage : les deux listes présentes sur les bulletins sont bloquées et indissociables : tout ajout, suppression de noms, ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul. Il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires (ou inversement).

➤ Présentation d'une pièce d'identité pour voter

Tous les électeurs devront présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de la commune.

Pièces à fournir : carte d'identité, passeport, carte de combattant, carte d'invalidité, permis de conduire, carte vitale avec photo, carte de famille nombreuse, livret ou carnet de circulation, permis de chasser, attestation de dépôt d'une demande de carte d'identité. Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte d'identité et du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

ARRETE MUNICIPAL N° 2014-04 du 28 janvier 2014

Considérant qu'il convient de prévenir les désordres et nuisances portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la tranquillité sur le site de la « Coulée Verte » par une interdiction de chasser sur une surface totale de 49 709 m², **toute chasse est interdite sur le site.**

Toutefois, en cas de prolifération de nuisibles sur cette zone, un arrêté pourrait règlementer une battue sur une demi-journée.

Projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Bas Léon

L'enquête publique est mise à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et jusqu'au 04 janvier 2015, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur rendus à l'issue de l'enquête citée en objet.

PIECES D'IDENTITE

◆ **Carte nationale d'identité** : 2 photos d'identité identiques et récentes (non scannées et non découpées), 2 justificatifs de domicile (facture d'électricité, d'eau, quittance loyer...), 1 copie d'acte de naissance avec filiation pour une 1^{ère} demande (à la mairie du lieu de naissance), photocopie du livret de famille pour les mineurs et pour les femmes mariées, l'ancienne carte d'identité, l'empreinte de l'index gauche. (*Délai : un mois*)

Concernant le renouvellement de la carte d'identité, si la précédente carte n'est pas présentée au guichet au moment de la demande vous devrez vous acquitter d'un timbre de 25 €.

Information relative à la prolongation de la durée de la carte nationale d'identité sécurisée

La durée de validité de la carte nationale d'identité pour les personnes majeures passera, pour les titres délivrés à partir du 1^{er} janvier 2014, de dix à quinze ans, selon un décret publié au Journal Officiel. Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la mesure s'appliquera automatiquement. Les mineurs, en revanche, ne sont pas concernés : leurs cartes d'identité garderont une validité de dix ans.

PASSEPORT

L'acquittement du droit de timbre : **86 €** pour les majeurs, **42 €** pour les mineurs, **17 €** pour les mineurs de moins de 15 ans. **RAPPEL : les demandes de passeport sont à faire à la mairie de Plabennec, Guipavas, Brest, Landerneau (Sur RDV).**

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires :

- ▶ de 17h30 à 18h55 le lundi
- ▶ de 17h00 à 18h55 le mercredi
- ▶ de 10h30 à 11h55 le samedi

Tarifs : 18€ (abonnement familial à partir de trois personnes)
7€ (abonnement individuel).

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Jean-Pierre LUSSOU tiendra sa permanence sur rendez-vous, en mairie de Plabennec, de 14h à 17h le **lundi 10 février 2014 et le lundi 24 février 2014**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plabennec.

CCPA – Rénovation de l'habitat

La Communauté de Communes du Pays des Abers, soucieuse du cadre de vie de ses habitants, a lancé au 1^{er} janvier 2014 un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour une durée de 5 ans. L'objectif est d'aider des propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat.

Le bureau d'études Citémétrie a été missionné pour apporter les conseils nécessaires aux propriétaires dans la mise en œuvre de leur projet et les assister gratuitement dans le montage des dossiers de subventions. Des permanences ouvertes au public seront organisées le 3^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h, au 1^{er} étage de la Maison de Lac, à Plabennec, à partir du **19 février 2014**.

Vous pouvez d'ores et déjà contacter Citémétrie au 02.98.43.99.65 ou à l'adresse mail suivante : pig.lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr

ETAT CIVIL

	2012	2013
Naissances	13	17
Mariages	5	1
Décès	7	3

NAISSANCES

-Nathanaël Ludovic Marie MARC, 20 route de Plabennec, né à Brest le 2 janvier 2014.

-Charlie NERZIC, Penvern, né à Brest le 3 janvier 2014.

Publication de mariage

-Pierre BERNARD, Plougonvelin et Laure GUENEUGUES, 11 rue des Airelles.

DECES

-Jean Bernard STEPHAN, Douar-ar-C'hovez, décédé le 31 décembre 2013.

-Ingrid LAUDRIN, 6 rue de Kergréac'h, décédée à Brest le 5 janvier 2014.

-Michel LE ROUX, 12 route de Plabennec, décédé à Landerneau le 12 janvier 2014.

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

✓ **ASSISTANTE SOCIALE DPAS** : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 0810 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓ **ACCUEIL EMPLOI** :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mercredi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓ **CPAM** : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓ **ARMEE DE TERRE** : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

✓ **FNATH (association des accidentés de la vie)** : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30.

✓ **ADMR** : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR sont ouverts tous les jours à la Maison du Lac de 8h à 12h et de 14h à 17h. ☎ 02.98.37.66.41 ou 02.98.37.66.35.

AUTRES PERMANENCES

✓ **ADS - L'association assure des services et soins à domicile** : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓ **CLIC gérontologique** (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓ **PUERICULTRICE** :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓CONSULTATIONS POUR ENFANTS :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

URBANISME

Déclaration Préalable (accord)

-RIVIERE Jérémy, 18 Vallée de Kerzent : murets mitoyens.

ANIMATION

ALSH SAINT-THONAN

Programme des mercredis de février 2014 :

+ **05/02** : Mini voitures et sécurité routière

+ **12/02** : Mosaïques

+ **19/02** : Robots-bouchons et Time's Up

+ **26/02** : Hockey, fabrication de vaisseaux.

● Il est demandé aux parents de fournir leur attestation de quotient familial pour 2014.

● Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue. L'ALSH sera ouvert du lundi 3 mars au vendredi 14 mars 2014.

☎ 06.07.73.23.15 ou ☎ 02.98.01.14.98 ou 09.67.09.36.66.

ACCUEIL DE LOISIRS « AM STRAM GRAM » PLABENNEC

L'accueil de Loisirs de Plabennec « Am Stram Gram » est ouvert toute l'année. Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans à la journée, demi-journée avec ou sans repas. Inscriptions au 02.98.40.49.92, les mardis de 9h30 à 17h30 ; les jeudis de 9h à 12h et les mercredis et vacances scolaires de 10h à 18h30.

Mail : clsh.plab@orange.fr

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

CCPA - DECHETS MENAGERS

La collecte a lieu toutes les deux semaines les
Mardis 11 & 25 février 2014.

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

PASSAGE du LAMIER

Les agriculteurs et propriétaires fonciers intéressés par le passage du lamier de la CCPA en bordure de leurs propriétés, le long des voies publiques, sont invités à passer en mairie pour y compléter une fiche d'inscription. Une caution sera demandée à la réservation. Cette caution sera restituée si les déchets de branchage sont ramassés le jour du passage du lamier par le demandeur.

APPEL AUX JARDINIERS

La CCPA recherche des jardiniers bénévoles pour accueillir dans leur jardin des ateliers pratiques sur le compostage, le paillage et le jardinage au naturel. Renseignements au 02.30.06.00.31.

Formation « Guides composteurs »

Un guide composteur est un ambassadeur bénévole de la prévention et de la gestion de proximité des bio déchets ménagers et assimilés.

Le guide composteur fait la promotion du compostage auprès du voisinage et d'amis, et conseille pour améliorer le processus de compostage. Il est un relais, en collaboration étroite avec la collectivité.

La CCPA organise une formation de guides composteurs. Cette formation gratuite sur deux jours, aura lieu le 4 avril de 16h à 20h et le 5 avril de 9h à 17h (le repas pris en charge par la CCPA). Pour tous renseignements, veuillez contacter les techniciens de la CCPA au 02.30.06.00.31.

ASSOCIATIONS LOCALES

Les BIDOURIGS (Assistantes Maternelles)

La collecte de journaux continue ; merci de penser à nous !

Mettez vos journaux de côté, une permanence de dépôt aura lieu le **samedi 15 février** de 10h à 12h au local situé au pignon est du presbytère.

PORTES OUVERTES au local « Petite Enfance »
Le samedi 22 mars de 10h à 12h. Venez nombreux !!

LES SEMELLES KERSAINTAISES

LSK



Programme des coureurs à pied :

+ Le 01/02 : L'Aberbenoïtrail, 12km à 14h et 22km à 14h30

+ Le 02/02 : Saint-Divy, 6.3km à 9h30 et 14.9km à 10h30

+ Le 09/02 : Trail de Trévarez à Châteauneuf du Faou, 13km à 10h et 22km à 9h15

+ Le 16/02 : Les foulées landernéennes, 8 et 15km à 10h

+ Le 23/02 : Course du Lac à Bourg-Blanc, 12km à 10h

Programme des randonneurs :

+ Le 02/02 : Fort de Bertheaume, départ 9h

+ Le 09/02 : Kersaint, aéroport Guipavas

+ Le 16/02 : de Keryuman à Saint-Mathieu, départ 9h

+ Le 23/02 : Kersaint – Saint-Divy.

CLUB DES MARAIS

☛ Le club organise un concours de dominos le **dimanche 16 février** à l'Espace Kreiz-Kêr, salle des Hortensias. Tirage à 14h30. Tous les bénévoles seront les bienvenus.

☛ Le **jeudi 13 février** à l'Espace Kreiz-Kêr, remise à niveau du code de la route organisée par Groupama à 14 heures.

ASK FOOT RECUP

Le Club de Foot vous débarrasse à domicile de votre ferraille, du boulon en passant par la poussette, voiture, vélo, radiateur... Ceci toute l'année, dans le but de pouvoir investir et avoir toujours des équipements en bon état pour l'école de foot. ☎ 06.19.24.42.66 ou ask.olympie.in

TBK –Vide grenier

Vide-greniers du **dimanche 09 février** à l'espace Kreiz-Kêr. Tarif exposants : 3€/ml (cad 3.6€ la table de 1,2ml et et 4.8€ la table de 1,6ml). Entrée : 1.5€ gratuit pour les moins de 12 ans. Il est possible de s'inscrire auprès de Lionel ou Fabien au 06.61.20.47.95 ou 06.52.27.52.99.

DANSERIEN BRO KERZENT

L'association de danses bretonnes organise le **samedi 22 mars**, un Fest Noz à partir de 21 heures à L'espace Kreiz-Kêr avec les groupes Kanterien et Tan Arvest. Entrée : 6€.

COMITE D'ANIMATION DES QUATRE CLOCHERS

Il remercie les municipalités et leurs personnels ainsi que les bénévoles pour l'aide apportée à l'organisation de toutes les manifestations au profit du Téléthon 2013. Grâce à cet élan de solidarité et de générosité, il a été remis un chèque de 3 300€ à l'AFM. Meilleurs vœux à tous pour 2014.

UNC - LE CENTENAIRE DE LA « GRANDE GUERRE » 1914-2014

L'horloge des siècles achève un tour de cadran, mais notre mémoire saigne toujours. A regarder les photos des poilus terrés dans les tranchées, hâves et hagards, le cœur se serre et il nous semble entendre les cris des blessés par-dessus l'horizon flou des barbelés.

Plus éloignée que d'autres dans le temps, la guerre de 14-18 demeure pourtant plus proche de nous par sa force d'émotion. Démesurée dans l'horreur et le sacrifice, elle est un conflit d'une nature inédite, ressemblant aux combats d'hier, avec fantassins à baïonnette et cuirassiers à cheval, et plongeant dans le massacre moderne, avec mitrailleuses et armes chimiques.

Il ne faudrait pas céder à la tentation de l'oubli : Ce serait une seconde mort pour les soldats qui ont sauvé, par quatre années de souffrance, la république et la démocratie. Alors que s'ouvre la longue et nécessaire litanie des célébrations du centenaire de la Première Guerre mondiale, nous entendons prendre toute notre part à ce devoir de mémoire. Nous essaierons, pour les mois qui suivront, de rendre, comme il se doit, hommage à ces hommes, femmes et même enfants, qui ont fait sacrifice de leur vie et de leur âme, pour cette France... NÔTRE France, qui pleure encore aujourd'hui la disparition d'êtres chers pour que nous puissions continuer à profiter de cette insouciance qui nous anime au jour le jour. Rions, chantons et dansons... mais n'oublions jamais.

ANNONCES DIVERSES

DON DU SANG

L'amicale pour le don du sang bénévole du canton de Plabennec informe ses sympathisants qu'un thé dansant est organisé par l'amicale le **dimanche 9 février**, à partir de 14 heures, salle Marcel Bouguen à Plabennec, animé par Michel. Prochaine collecte à Bourg-Blanc, le **mardi 18 février** de 8h à 13h, salle du Temps Libre.

SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du Secours Catholique vous accueillera le **samedi 8 février**, en continu, de 9h30 à 17h30, rue de la Mairie à Plabennec. Vous y trouverez des vêtements pour bébé, enfants et adultes, ainsi que des meubles. Cette manifestation est ouverte à tous.

Association départementale des veuves et veufs du Finistère

Rencontre amicale du secteur le **dimanche 2 février** à la salle polyvalente à Plouvien à partir de 14h30 (au programme : planning des activités, animations, informations, goûter).
☎ 02.98.40.73.47.

FDSEA

La section « Anciens exploitants » vous invite à une réunion le **vendredi 14 février** de 14 à 17 heures à la salle communale de Loc-Brévalaire. (Thèmes retenus : information sur les impôts locaux, formule d'accueil pour personnes âgées...) Réunion ouverte à tous les anciens exploitants, adhérents ou non. Un pot clôturera la réunion.

Foire aux greffons organisée par Avalou Plabennec

Samedi 8 février de 10h à 18h : Foire aux greffons à la Maison du Lac Plabennec. Cette manifestation est ouverte à tout public, particulièrement aux personnes intéressées par la sauvegarde des variétés fruitières. Plus de 80 greffons de différentes espèces (pommiers, poiriers, pruniers) seront disponibles. Des porte-greffes seront proposés à la vente. Sur place, des greffeurs feront des démonstrations de greffage sur les variétés choisies. L'entrée est gratuite.

■ MANOLO PIZZ est présent **tous les samedis soirs** au complexe Félix Guéguen. (Toute l'année et les jours fériés de 17h à 21h) ☎ 06.84.49.96.37.

PETITES ANNONCES

- Donne cochons d'inde, disponible tout de suite. Tél : 02.98.40.10.16 (HR).
- Anne-Laure, jeune fille de 21 ans, patiente, sérieuse, et ayant beaucoup d'affection pour les enfants, vous propose de garder vos bouts de chou (grande flexibilité horaire). De retour après 6 mois de saison en tant que responsable Mini Club, et ayant obtenu il y a plus d'un an, un DUT carrières sociales, j'ai déjà eu l'occasion de m'occuper d'un seul enfant comme d'une vingtaine. Je suis polyvalente et peux ainsi apporter mon aide pour les devoirs, pour la préparation des repas ... J'ai le permis et une voiture. Contact 06.74.65.75.75.
- Vend friteuse électrique, bon état. Prix : 25€, -vend téléviseur « Panasonic » fonctionne avec un décodeur TNT, écran 65cm environ. Prix : 50€ à débattre, bon état, -vend table de télévision à roulettes noir, bon état. Prix : 15€, -vend 11 verres à eau, 12 verres à vin, 12 verres à digestif identiques, très bon état. Prix : 20€. ☎ 06.98.98.02.83.
- **Portes ouvertes :**
 - Groupe scolaire la Croix Rouge à Brest : vendredi 21 février de 17h à 20h et le samedi 22 février de 9h à 13h.
 - Lycée de L'Elorn Landerneau : samedi 15 février de 9h à 16h.
 - Collège Saint Joseph Plabennec : samedi 15 février de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
 - MFR Plabennec et Ploudaniel : vendredi 7 février de 17h à 20h et le samedi 8 février de 9h à 13h.

*Pour le bulletin de mars, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **22 février 2014**.*